

POLITIQUE SUR LA RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

A - MISE EN SITUATION

* Par cette Politique sur la reconnaissance des bénévoles, la section de Québec de l’Association nationale des retraités fédéraux (ANRF) souhaite affirmer son appréciation pour la tâche énorme et essentielle qu’accomplissent ses bénévoles dans la poursuite de sa mission.
* Reconnaître les bénévoles sert de catalyseur et d’inspiration pour tous et toutes.

B - DÉFINITION

* Un bénévole est une personne qui consacre librement son temps, ses connaissances ou ses compétences à travailler sans rémunération dans l’intérêt de l’ANRF et de ses membres.
* Un bénévole peut travailler à n’importe quel niveau de l’ANRF.
* Un bénévole peut être élu ou nommé à un poste particulier pour un mandat d’une durée particulière, indéfinie, occasionnelle ou pour un projet particulier.

C - CRITÈRES D’ÉLIGIBILITÉ

1. Pour recevoir un Certificat individuel de reconnaissance octroyé par la section, il faut:

a) Être membre en règle de ANRF

b) S’être dévoué dans le passé ou actuellement

c) Avoir fourni une contribution majeure -hors du minimum attendu

d) Démontrer les effets de cette contribution majeure sur l’organisation

e) Se démarquer par son engagement

1. Par l’octroi d’un «Prix du Président», selon sa prérogative,
2. Le président reconnaît le dévouement d’un membre ou d’une personne ayant rendu un service remarquable dans la poursuite des objectifs de la section.
3. Pour être mis en candidature à un prix individuel de l’ANRF, il faut:
4. Rencontrer les critères établis et publiés par l’ANRF
5. Pour être mis en candidature à un prix de section de l’ANRF, il faut :
6. Rencontrer les critères établis et publiés par l’ANRF
7. Pour faire parrainer sa candidature pour une médaille du souverain émise par la Gouverneure générale du Canada, il faut :
8. Rencontrer les critères publiés par le bureau de la Gouverneure générale du Canada
9. Pour faire parrainer sa candidature pour une médaille d’aîné émise par le Lieutenant-gouverneur du Québec, il faut :

a) Rencontrer les critères publiés par le bureau du Lieutenant-gouverneur du Québec

LES PRIX D’EXCELLENCE DE L’ANRF

1. Trois *prix individuels d’excellence:*

. Prix du leadership Claude Edward

. Prix de la collaboration

. Prix du bénévolat

*2. Quatre prix d’excellence des* ***sections****:*

*. Prix du* recrutement et de la mobilisation des membres

. Prix du soutien et perfectionnement des bénévoles

. Prix de la défense des intérêts

. Prix de l’innovation

PROCESSUS DE REMISE DE CERTIFICAT PAR LA SECTION OU LE PRÉSIDENT

1. Remise devant les membres
2. Certificat de reconnaissance, de Certificat de Centenaire, Prix de reconnaissance du président

E. ÉCHÉANCIER

- GOUVERNEURE GÉNÉRALE DU CANADA

- parrainage de candidature acceptée tout au long de l’année

- LIEUTENANT-GOUVERNEUR

- parrainage de candidature déposé pour le 1 février

- ANRF

- La date publiée est ordinairement en mars de chaque année (valider annuellement sur le site)

- Remise des prix lors de l’AAM dans la région de la Capitale nationale

- SECTION - 01 octobre de chaque année / promouvoir les candidatures

- 01 novembre de chaque année / réception des candidatures

- 01 décembre de chaque année / sélection des candidats

- C.A. / décembre – comité rend compte au CA de ses recommandations

- AGA – avril - présentation des Certificats

F - COMITÉ DE SÉLECTION

1. Former un comité de trois membres sous la responsabilité du champion du recrutement (R.R.R.)

2. Fixer les échéanciers des différentes étapes

3. Promouvoir et mettre en valeur les candidatures

4. Recevoir les candidatures

5. Analyser les candidatures selon les critères établis

6. Choisir les candidatures

7. Rendre compte au CA des résultats

7. Participer à l’organisation de la cérémonie de remise des prix

\* Valider ANNUELLEMENT la date de soumission des demandes avec le siège social



RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

FORMULAIRE – APPEL DE CANDIDATURE

1. Nom & no. membre / ANRF du candidat(e)

-------------------------------------------------------------------------------

-------------------------------------------------------------------------------

2. Est-ce une contribution pour une situation passée ou présente?

------------------------------------------------------------------------------

------------------------------------------------------------------------------

3. Description de la contribution majeure (hors du minimum

attendu) réalisée et reconnue.

------------------------------------------------------------------------------

------------------------------------------------------------------------------

------------------------------------------------------------------------------

------------------------------------------------------------------------------

4. Quels sont les effets de la contribution majeure sur l’organisation?

------------------------------------------------------------------------------

------------------------------------------------------------------------------

------------------------------------------------------------------------------

------------------------------------------------------------------------------

5. Comment le candidat se démarque-t-il par son engagement?

------------------------------------------------------------------------------

------------------------------------------------------------------------------

------------------------------------------------------------------------------

-----------------------------------------------------------------------------

Proposé par: Nom du membre + no. membre + date

--------------------------------------------------------------------

Secondé par: Nom du membre + no. membre + date

-------------------------------------------------------------------

Note: au besoin, on peut ajouter une ou plusieurs pages supplémentaires.

12-01-2018